



EXTRAIT

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le 510412022

ID : 029-212901615-20220328-DCM2022_2_4-DE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers : 23

En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

N° 2022-2-4

L'an deux mil vingt-deux,
Le 28 mars à 20H

Le Conseil Municipal de la commune de Pleuven, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire à la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2022

Madame C. MILIN est nommée secrétaire de séance.

Présents : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERNARD Jean-Michel, BERTHOLOM Cyril, CADIC Christophe, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, MARTIN Corinne, MILIN Claudine, RIVIERE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie.

Procurations : CARLIER Morgane à GOURVES Muriel, CRENN Rachel à BERTHOLOM Cyril, LE BOSSER Olivia à CORNIC Karine, ROUE Christian à ARZUR Yvon.

Objet : PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2022

M. le Maire présente le programme d'investissements pour 2022, qui se présente comme suit :

Investissement - dépenses	
Chapitres	
20	
Frais documents d'urbanisme	1 000.00 €
Concessions et droits similaires	3 000.00 €
Frais d'étude	10 000.00 €
TOTAL CHAPITRE 20	14 000.00 €
21	
Plantations (arbres et arbustes)	3 000.00 €
Installations de voirie	40 000.00 €
matériel de voirie - Mécalach	150 000.00 €
Installations diverses	75 000.00 €
Rénovation bâtiments communaux	120 000.00 €
Matériel de transport	50 000.00 €
Matériel informatique et de bureau :	35 000.00 €
Mobilier	23 000.00 €
Divers	20 000.00 €

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID : 029-212901615-20220328-DCM2022_2_4-DE



TOTAL CHAPITRE 21	516 000.00 €
23	
2313-100 - Opération salle des sports - MO + construction	200 000.00 €
Voirie	180 000.00 €
Enfouissements France Télécom	
Voirie - RAR	47 415.00 €
TOTAL CHAPITRE 23	427 415.00 €
020	
Dépenses imprévues	50 000.00 €
TOTAL CHAPITRE 020	50 000.00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT 2022	1 007 415.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

✦ **ADOpte** le programme des investissements pour 2022.

Le Maire,

David DEL NERO.



Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,
Suivent au registre les signatures des membres présents.
Pour copie certifié conforme

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex, dans le respect des délais de recours en vigueur, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr